

# Meuse Rognon

## Not'Com Com

Octobre 2019

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MEUSE ROGNON



**Nicolas LACROIX**  
Président  
de la Communauté  
de Communes  
Meuse Rognon  
Conseiller municipal  
de Bourdons-sur-Rognon

## Agir pour la jeunesse de notre territoire !

La rentrée scolaire est toujours un moment particulier pour les enfants comme pour les parents. Cette année, plus de 700 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles du territoire. Passées les premières émotions, vient le temps d'apprendre, d'écouter, de s'épanouir. Avec ce temps scolaire, ce sont également les services périscolaires qui démarrent une nouvelle année : les agents des services de restauration scolaire et de garderie extrascolaire placés sous la responsabilité de votre intercommunalité sont à pied d'œuvre pour assurer le bon fonctionnement de ces services. C'est avec bienveillance et vigilance que nous accompagnons vos enfants dans ces structures adaptées à leurs besoins.

Les plus jeunes d'entre vous ont également été nombreux à fréquenter cette année les centres de loisirs et les courts séjours mis en place par la Communauté de Communes Meuse-Rognon pendant la période estivale. Il nous tient à cœur de pouvoir offrir aux enfants du territoire un programme d'activités qui réponde à leurs attentes. Education, sport, détente et loisirs, c'est une satisfaction pour nous, élus, de constater l'épanouissement de la jeunesse au sein des structures gérées par Meuse Rognon.

Fidèle à son ambition de faire avancer le territoire, la Communauté de Communes poursuit, en cette rentrée, l'ensemble de ces projets : la voirie, le tourisme, le développement économique, l'aménagement du territoire et les documents d'urbanisme, les projets structurants (cantines, garderie)...

Parce que la rentrée scolaire ne concerne pas uniquement les enfants, nous continuons à œuvrer dans l'intérêt de l'ensemble des habitants de notre intercommunalité.

Bonne lecture.

## Sommaire

### Page 1

- Agir pour la jeunesse de notre territoire !

### Page 2

- Ordures ménagères  
- Cyber-base

### Page 3

- Ruralité  
- Tourisme  
- Service petite enfance

### Page 4

- Commission voirie  
- Statuts de la voirie



« La Communauté de Communes vient de faire l'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire pour ses services techniques. L'occasion également pour la collectivité d'équiper l'ensemble du parc roulant des équipements réglementaires de sécurité »

# Ordures ménagères

## Ordures ménagères

Ce terme générique est aujourd'hui entré dans l'esprit des usagers. Il faut savoir cependant qu'il recouvre les frais (perçus au titre de la REOM) résultant de :

- La collecte et le traitement des ordures ménagères
- La collecte au porte à porte du tri sélectif (sac jaune)
- La collecte des bennes à verre et à papier
- Le fonctionnement et l'entretien des déchetteries
- L'entretien des centres d'enfouissement (Sarcicourt et Montlandon)

## Mensualisation année 2020

Pour le règlement de votre redevance ordures ménagères, vous pouvez opter pour le prélèvement mensuel sur 8 mois de Février à Septembre. Pour cela il vous suffit de remplir un dossier de mensualisation disponible sur le site [meuserognon.fr](http://meuserognon.fr) ou auprès de nos services :

- au bureau CCMR d'Andelot au 03.25.03.11.57
- ou de Bourmont au 03 25 02 74 86

Les dossiers sont à retourner complétés et accompagnés d'un RIB, au plus tard le 15 décembre 2019 au bureau CCMR d'ANDELLOT.

## Un déchet bien trié, une recette assurée !

En Haute-Marne en 2018, votre geste de tri a rapporté :

**Verre** : 7038 tonnes soit 39 kg/hab/an et une recette de **310 000 €**



**Papiers-Cartonnettes** : 5 515 tonnes soit 30 kg/hab/an et une recette de **1 900 000 €**

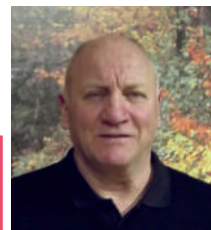
**Emballages recyclables** : 1 251 tonnes soit 7 kg/hab/an et une recette de **1 750 000 €**

Notre geste de tri a permis une recette de **3 960 000 €** déduite de la facture globale d'ordures ménagères, soit :  
**- 22 € / hab /an**

### RAPPEL

**PAS DE CARTONS NI CARTONNETTES**

**DANS LES SACS JAUNES**



**Michel BOULART**

Vice-Président

En charge de l'Environnement  
Maire de Montot-sur-Rognon

# Cyber-base

Impôts, prime d'activité, chômage ou encore «carte grise», dorénavant, c'est en ligne que cela se passe.

Initiée par le gouvernement le 13 octobre 2017, avec le programme action publique 2022, l'administration en ligne connaît un développement important. 253 démarches en ligne sont prévues pour l'horizon 2022.

Pour l'Etat qui met en place ces services, il s'agit d'améliorer la qualité de l'administration mais aussi de faire des économies : une procédure électronique lui coûte 100 fois moins cher que son homologue sur papier.

Sauf que dans les faits, certains usagers restent au bord de la route. Pas facile de s'y retrouver entre les différents identifiants, mots de passe perdus ou mails frauduleux. L'aspect technique du numérique peut être un frein.

### ALORS QUE FAIRE ?

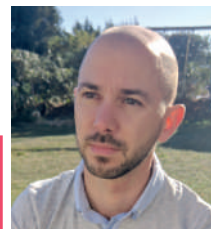
La communauté de communes a mis en place sur le territoire, depuis plusieurs années, des solutions dont notamment un espace public numérique (EPN) : La Cyber-base à Saint-Blin.

En partenariat avec les différents organismes (Pôle Emploi, Trésor Public, ...) et avec l'aide d'un animateur de proximité formé



aux démarches de premier niveau, l'EPN permet aux usagers d'accomplir leurs démarches en toute simplicité et discrétion.

**La Cyber-base est ouverte du mardi au mercredi de 8h30 à 12h30, le vendredi de 9h à 12h30 et le samedi de 13h30 à 15h30. Plus de renseignements au 03 25 01 12 79 ou sur [meuserognon.fr](http://meuserognon.fr)**



**Sébastien LAMY**

Animateur

Cyber-base

Webmaster

# Ruralité

Conformément à la circulaire du Ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités datée du 23 juin 2016, la CCMR a formalisé, le 17 avril dernier, « son » contrat de ruralité.

Conclu avec l'Etat (représenté par Madame la Préfète) et la Région Grand Est (représentée par son Président), ce contrat de ruralité définit les grandes lignes d'un véritable projet commun à l'échelle de la CCMR. C'est sur la base de cette ambition politique que se coordonnent les actions et les moyens financiers au travers de 6 grandes thématiques : Accessibilité aux services et aux soins, redynamisation des bourgs centres, développement de l'attractivité, de la mobilité, de la transition écologique et de la cohésion sociale. Parmi ces thèmes, vos élus s'engagent à court terme sur 3 priorités :

- L'accès aux services et aux soins (Maison de santé, bâtiment siège de la CCMR)
- L'attractivité du territoire (Mise en place du schéma touristique intercommunal, accompagnement des entreprises dans leur développement ou leur installation, liaison douce entre Andelot et Rimaucourt)
- La cohésion sociale (politique sportive, petite enfance, plan de modernisation des 9 groupes scolaires)

Ce ne sont là que quelques exemples des projets que portent vos élus pour un territoire uni autour d'une même ambition ! D'autres contractualisations sont en cours avec le Conseil Départemental et le GIP. Nous nous engageons pour notre territoire, nous nous engageons pour vous !

**Jonathan HASELVANDER**

# Tourisme

La loi NOTRe a fortement participé à la récente mutation des territoires. Parmi les changements mis en place, les transferts de compétences sont nombreux. L'une des dernières en date est la compétence tourisme.

Cette compétence, devenue obligatoire pour les intercommunalités, engendre une adaptation politique et institutionnelle qui n'est pas aisée. Cependant, pour les élus de la CCMR, ce transfert s'est fait avec la volonté de saisir cette opportunité pour engager un développement touristique ambitieux pour tout le territoire et la traduire en véritable chance.

Le travail en commission a permis de mener des réflexions autour de notre mission de service public avec la volonté de trouver une solution efficiente. Le plus important étant de faire connaître l'ensemble des destinations de notre territoire. Pour ce faire, les membres de la commission tourisme ont eu à cœur de mettre cette vision en lien avec le

développement économique, l'urbanisme et l'environnement, autres compétences de notre communauté de communes. Les enjeux ont été identifiés et analysés afin d'organiser la compétence tourisme sur le territoire dans les meilleures conditions.

Le conseil communautaire s'est exprimé favorablement sur les orientations du schéma de développement touristique. Notre territoire possède de nombreux atouts. A nous de les mettre en valeur autour d'une émulation mêlant politique locale et histoire du territoire.

**Jonathan HASELVANDER**

Vice-Président

En charge du tourisme, de la culture, du patrimoine et des contractualisations  
Maire de Bourmont entre Meuse et Mouzon



# Service petite enfance

Apporter des services à la population est un devoir pour la communauté de communes Meuse Rognon.

Nous nous sommes dotés depuis une douzaine d'années de deux crèches, l'une à Andelot, l'autre à Doulaincourt, toutes les deux agréées à leur début pour onze enfants, mais au vu des demandes nous sommes vite passés à douze pour la grande satisfaction des parents.

Elles sont dirigées par une directrice (Camille LAFROGNE) à laquelle sont adjointes quatre auxiliaires puéricultrices (2 dans chaque structure) huit assistantes petite enfance et pour compléter, un agent technique.

Les enfants de 10 semaines à 6 ans, y sont accueillis simultanément de 7h30 à 18h.

Les structures fournissent les goûters et les couches.

Le tarif d'accueil est calculé en fonction du quotient familial ; soit : de 0.21 à 2.92 euros de l'heure.

La facturation se fait à la demi-heure.

Les deux établissements ferment 5 semaines par an.

Aujourd'hui, nous pouvons constater que ces structures, par

le taux d'occupation (91% à Andelot, 70% à Doulaincourt), et par le nombre d'enfants accueillis (41 pour Andelot, 44 pour Doulaincourt), correspondent aux besoins de la population.

Aussi pour les jeunes ménages, dans l'attente d'un heureux évènement il est recommandé de prendre contact le plus tôt possible pour réserver une place.

L'évolution à venir :

La commission petite enfance, souhaite apporter le même service sur l'ensemble de la Communauté de Communes.

C'est pourquoi, dans un premier temps une enquête par questionnaire a été distribuée sur les zones d'Illood et Bourmont.

Du résultat de cette enquête, nous pourrions débattre de l'opportunité d'une implantation dans ce secteur.

**Pierre BRIZION**

Vice-Président

de la commission petite enfance  
Maire de Darmannes



# Commission voirie

## Coût réalisé par les communautés de communes

### CANTON DE SAINT-BLIN

De 2008 à 2013 : 887 094,49 € TTC pour 8 communes avec un total de 1 477 habitants.

### BOURMONT BREUVANNES SAINT-BLIN

De 2014 à 2016 : 1 508 227,20 € TTC pour 43 communes de 6 717 habitants.

### VALLÉE DU ROGNON

De 2008 à 2016 : 898 453 € TTC pour 16 communes de 4 232 habitants.

### MEUSE ROGNON

De 2017 à 2019 : 1 708 482,70 € TTC pour 59 communes de 11 249 habitants.

### POUR CES 12 ANNÉES

C'est une somme totale de **5 002 256,74 €** réalisée pour la voirie.

Calcul des parts 2017 à 2019 **CC Meuse Rognon** : Une somme de 986 552,74 € est mise à disposition pour 2017, 250 000 € pour l'année 2018 et 700 000 € pour 2019. La somme des travaux pour cette année revient à 520 000 € TTC.

La commission voirie décide de mettre 60% part à l'habitant (37 €) pour une population de (11 249) et 40% pour la part fixe. La valeur de la part fixe pour 59 communes est égale à 4746 € (pour les 17 plus grosses communes la moins value va de 17 134 € à 33 €).

Marché à bons de commande. MO Conseil départemental.



**Jean-Pierre COLAS**  
Vice président en charge de la voirie  
et de la communication  
1<sup>er</sup> adjoint de Manois

# Statuts de la voirie

## Sont d'intérêt communautaire

Les voies communales ouvertes à la circulation publique, desservant : habitations, bâtiments agricoles, locaux industriels, commerciaux ou reliant deux villages, dont la liste est jointe, ainsi que les places et parkings ouverts au stationnement et bordant la voirie communautaire.

### DESCRIPTIF DES ÉLÉMENTS DE VOIRIE PRIS EN COMPTE

#### En agglomération :

- Bande de roulement nécessaire à la circulation automobile, enduite d'un bicouche.
- Bordures de trottoirs adjacentes.
- Trottoirs correctement stabilisés et revêtus (bicouche, enrobé, grave-ciment, pavés) édifiés sur le terrain communal.
- Trottoirs en agglomération bordant les Routes Départementales, abandonnés aux communes par le département et ceci dans les mêmes conditions que pour ceux bordant la voirie communale.
- Bouchage des nids de poule. La prestation sera faite, par les employés de la CCMR à la charge de la CCMR.

#### Hors agglomération :

- Bande de roulement revêtue d'un bicouche.
- Arasement des accotements.
- Creusement des fossés pour l'écoulement des eaux pluviales.
- Création et entretien des aqueducs transversaux.
- Bouchage des nids de poule.

Ces statuts devraient être revus par la commission voirie puis soumis à un vote lors d'un prochain conseil communautaire.



Voirie à Darmannes.



Trottoirs à Andelot.



Montot place du monument.